

DISTRICT DE  
MONTREAL. }

BUREAU DES PROTONOTAIRES.

N<sup>o</sup>. 38. *Vingt-septième jour de Mai 1840.*

QU'IL soit notoire que le vingt-septième jour de Mai, dans l'année mil-huit-cent-quarante, LOUIS PERRAULT, Imprimeur-Libraire de Montréal, a déposé dans ce Bureau le titre d'un livre dans les mots suivants, savoir: "*La Cuisinière Canadienne &c.*" Au sujet du quel il réclame le droit propriété.

Enregistré conformément à l'Acte Provincial, intitulé, "Acte pour protéger la propriété littéraire."

L. S. MONK ET MORROGH, P. B. R.

---

---

☞ Les dépenses encourues, pour rendre l'ouvrage plus complet; et la quantité d'articles ajoutés au plan que nous nous étions d'abord tracé, sont les raisons qui nous forcent d'augmenter le prix fixé par la première annonce: